

Liste tarifaire du Canada

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
9006.40.00	Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	En fr.	A
9006.51.00	À visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm	En fr.	A
9006.52.10	Pour faire des négatifs ou des positifs; Caméras jetables	5 %	A
9006.52.90	Autres	En fr.	A
9006.53.10	Pour faire des négatifs ou des positifs; Caméras jetables	5 %	A
9006.53.90	Autres	En fr.	A
9006.59.10	Pour faire des négatifs ou des positifs	5 %	A
9006.59.90	Autres	En fr.	A
9006.61.00	Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits « flashes électroniques »)	En fr.	A
9006.69.10	Pistolets pour lumière-éclair	En fr.	A
9006.69.20	Lampes-éclair, cubes-éclair et similaires	6,5 %	A
9006.69.90	Autres	5 %	A
9006.91.10	Accessoires pour diapositives de projection, parasoleils, pieds photographiques, trépieds, sommets de trépieds et dégradateurs; Parties de tout ce qui précède; Obturateurs et leurs parties devant servir à la fabrication d'appareils de prise de vues; Parties, non finies, devant servir à la fabrication d'appareils de prise de vues; Autres parties des marchandises des nos tarifaires 9006.10.00, 9006.30.10, 9006.40.00, 9006.51.00, 9006.52.90, 9006.53.90, 9006.59.10 ou 9006.59.90	En fr.	A
9006.91.90	Autres	5 %	A
9006.99.10	Parties des marchandises des appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits « flashes électroniques ») ou pistolets pour lumière-éclair	En fr.	A